

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 25 octobre 2024

### **Les douaniers de la DNRED saisissent plus de 30 tonnes d'olives non-conformes en Normandie et en région parisienne**



**Fin septembre, les agents du renseignement de la Douane française ont permis la saisie de plus de 30 tonnes d'olives non conformes à la réglementation européenne relative aux additifs alimentaires. Ces marchandises étaient arrivées par conteneurs maritimes en provenance du Maroc.**

À la suite d'un renseignement indiquant que plusieurs entreprises marocaines exportaient vers l'Union européenne des olives contenant un conservateur interdit, la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) a débuté des investigations à l'encontre d'un grossiste basé en Seine-Saint-Denis, régulièrement destinataire d'olives en saumure en provenance d'un fournisseur marocain.

Les enquêteurs ont procédé à des prélèvements d'échantillons d'olives présentes dans trois conteneurs à destination de ce grossiste. Plusieurs références ont été reconnues non-conformes par le Service Commun de Laboratoire Douane-DGCCRF (SCL) de Bordeaux, en raison de la présence interdite et non-indiquée d'un conservateur allergène. Au total, 28,5 tonnes de marchandises non-conformes ont été saisies à la suite de ce premier contrôle.

Deux contrôles ont ensuite été menés dans des entrepôts occupés par ce grossiste, au cours desquels de nouvelles références ont été reconnues non-conformes. Plus de 2 tonnes supplémentaires ont alors été saisies.

Cette affaire illustre la mobilisation de la Douane dans la protection du consommateur et la santé publique, suite au transfert, le 1<sup>er</sup> juin 2023, des missions de contrôles sanitaires de la Direction générale de la Consommation et de la Répression des Fraudes à la Douane française.

En janvier dernier, ce sont près de 50 tonnes de riz non conforme qui avaient été saisies par les douaniers du Havre. Depuis 2021, pas moins de 72 tonnes de produits alimentaires américains non conformes à la réglementation française et européenne ont également été saisies par les douanes françaises.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- [Album photos](#)
- [Rush vidéo](#)
- [Communiqué sur les 50 tonnes de riz non conforme saisies](#)
- [Contrôles sanitaires et de qualité des aliments](#)

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE***

#### **Contacts presse :**

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)